



United Way
East Ontario

WORKING WITH COMMUNITIES
IN PRESCOTT-RUSSELL, OTTAWA,
LANARK AND RENFREW COUNTIES

DEMANDE DE PROPOSITIONS

AGENCE PRINCIPALE POUR LE PROGRAMME DE SOUTIEN AUX CONSOMMATEURS À FAIBLE REVENU ET LE PROGRAMME HYDRO RELIEF

Août 2023

Vue d'ensemble.

Le Programme d'aide aux impayés d'énergie (AIE) et Hydro Relief sont deux programmes d'aide à l'énergie destinés aux personnes qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'électricité.

Le Programme AIE est un programme élaboré par la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) et financé par l'entremise des sociétés de distribution locales (SDL). Hydro Ottawa est la société de distribution locale pour la plupart des clients d'Ottawa et est la société de distribution locale de référence pour cet appel de propositions. Le processus de mise en œuvre du Programme AIE est décrit dans [le manuel du Programme AIE](#).

Centraide Est de l'Ontario (Centraide) est responsable de l'administration du Programme AIE à Ottawa, tant pour les clients d'Hydro Ottawa que pour les clients sous-comptés. Veuillez consulter l'annexe A pour plus de détails sur les rôles et les responsabilités d'Hydro Ottawa, de Centraide, de l'agence principale et des agences d'accueil.

Hydro Relief est financé par des fonds mandatés par le tribunal, conformément au dossier n° 98-CV-158062 du tribunal. 98-CV-158062. Comme indiqué dans le Fonds de règlement, Centraide a accepté d'agir en tant qu'administrateur du fonds et de créer et de soutenir un programme d'assistance énergétique pour les personnes à faibles revenus, appelé Hydro Relief et géré par une agence principale. Il reste environ un an de financement pour Hydro Relief.

Ce fonds sera supprimé une fois qu'il sera épuisé.

Mode de financement de l'agence pilote.

Le Programme AIE et Hydro Relief permettent à l'agence principale de conserver un maximum de 15 % du financement annuel alloué à chaque programme pour la mise en œuvre de ce dernier. À l'heure actuelle, le Programme AIE est un programme annuel, tandis que le programme Hydro Relief a été financé par un règlement judiciaire et le solde a été distribué chaque année selon un calendrier convenu.

Programme AIE.

Hydro Ottawa détermine les fonds disponibles pour le Programme AIE sur une base annuelle (décembre/janvier). L'agence principale peut utiliser un maximum de 15 % du total des fonds identifiés pour l'année en cours pour les frais d'administration liés à la mise en œuvre du programme.

Par exemple, les puces ci-dessous montrent la répartition utilisée pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

- o En 2023, les fonds du programme d'Hydro Ottawa alloués au Programme AIE s'élevaient à 276 108,00 \$
- o Le montant disponible pour les subventions était de : 234 691,80\$
- o Le montant disponible pour l'administration était de 41 416,20 \$

Hydro Relief

Bien que le fonds Hydro Relief soit alimenté chaque année depuis plus de 10 ans, il n'est pas reconstitué chaque année. Il est prévu qu'au moment de l'attribution de l'appel de propositions, le fonds soit disponible pour une année environ.

- o Le financement annuel moyen d'Hydro Relief s'élève à 66 000,00 \$.
- o Le montant disponible pour les subventions était de 56 100,00
- o Le montant disponible pour l'administration était de 9 900,00 \$.

Appel de propositions

Centraide invite les organisations intéressées à être l'agence principale pour le Programme AIE et Hydro Relief à soumettre une demande de propositions (maximum 10 pages) décrivant ce qui suit :

- Le nom et l'adresse de votre organisation.
- Le contact principal de votre organisation (généralement le directeur exécutif/président, le président du conseil d'administration ou un autre représentant de la haute direction).
- La mission et la vision de votre organisation.
- Qui est votre clientèle (c'est-à-dire les personnes âgées, les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, en fonction de la géographie, etc.) 250 mots maximum
- Quelle est la connaissance qu'a votre organisation des programmes Programme AIE et Hydro Relief ? 500 mots maximum
- Avez-vous été impliqué dans les programmes Programme AIE et/ou Hydro Relief ? Si oui, à quel titre ? 500 mots maximum
- Quelle est la capacité de votre organisation à assumer le rôle d'agence principale ? 750 mots maximum
- Avez-vous déjà géré des programmes similaires ? Si oui, quel programme et quand l'avez-vous géré ? 750 mots maximum
- Votre organisation dispose-t-elle d'une capacité bilingue ? 250 mots maximum
- Votre organisation a-t-elle la capacité actuelle ou évolutive de gérer les éléments suivants :
 - La gestion quotidienne des programmes (y compris la collaboration avec les centres de santé/ressources communautaires/ONG, la réception/l'examen des demandes et la prise de décisions sur la base du manuel du Programme AIE et du document de processus Hydro Relief).
 - Le suivi financier des paiements alloués et des dollars administratifs. 750 mots maximum

- Votre organisation est-elle un organisme de bienfaisance enregistré ? Centraide ne peut financer que des organismes de bienfaisance enregistrés. Le numéro d'enregistrement (RR) doit être indiqué

Veillez soumettre votre appel de propositions au plus tard le 2 octobre 2023 à 13 heures, à l'adresse suivante : agencyinfo@unitedwayeo.ca. Toute question relative à l'appel de propositions peut être envoyée à cette adresse électronique.

Aucune soumission tardive ne sera acceptée.

Des entretiens avec les candidats présélectionnés pourront être organisés. Les décisions relatives à cet appel d'offres seront prises au plus tard le 30 octobre 2023. L'agence chef de file retenue devra commencer à exécuter le programme à partir du 1er janvier 2024.

Annexe A

Rôles et responsabilités du Programme AIE et d'Hydro Relief

Société de distribution locale - Hydro Ottawa

- Attribue les fonds du programme sur une base annuelle et verse les subventions sur une base mensuelle.
- Fournit des fonds anticipés, en fiducie, à l'organisme principal pour les décaissements de subventions admissibles directement aux fournisseurs de compteurs divisionnaires pour leurs clients.
- Travaille avec Centraide Est de l'Ontario et l'agence principale pour s'assurer que le Programme AIE est promu et administré comme indiqué dans le manuel du Programme AIE.
- Travaille directement avec l'agence principale pour traiter les demandes admissibles.
- Applique les paiements de subventions aux comptes clients approuvés.
- Soutient la promotion du Programme AIE en effectuant des présentations auprès d'organisations, de réseaux, d'agences, de centres de santé et de ressources communautaires, etc.
- Rend compte des données du programme à la CEO sur une base annuelle.

Supervision du Programme AIE et Hydro Relief - Centraide Est de l'Ontario

- Centraide Est de l'Ontario (Centraide) assure la liaison entre Hydro Ottawa et l'agence principal.
- Centraide est responsable de la supervision du programme AIE pour Ottawa.
- Centraide détient les fonds pour Hydro Relief.
- Centraide sous-traite les responsabilités de l'agence principale pour les deux programmes.
- Centraide reçoit d'Hydro Ottawa les fonds destinés à l'administration du programme AIE et les verse à l'organisme responsable pour son travail.
- Centraide verse les fonds de Hydro Relief (y compris les fonds d'administration) à l'agence principale.
- Centraide reçoit les rapports mensuels de l'agence pilote, les examine, clarifie les problèmes éventuels et transmet le rapport à Hydro Ottawa.

Agence principale - Programme AIE et Hydro Relief (il s'agit du rôle qui fait l'objet d'un contrat dans le cadre de cet appel de propositions).

- Sélectionner ou passer un contrat avec des agences d'admission pour assumer les fonctions d'admission.
- Prendre des décisions financières quant à l'approbation ou au refus des demandes sur la base des recommandations de l'agence d'admission.
- Assurer le suivi des fonds du programme.
- Remplir le formulaire de versement des fonds et le soumettre à Centraide, en veillant à ce que les fonds du distributeur ne soient versés que pour les clients de ce distributeur particulier ou les clients des fournisseurs de compteurs divisionnaires dans la zone de service de ce distributeur.
- Remise des fonds à la société de compteurs divisionnaires pour les subventions approuvées pour leurs clients sur une base mensuelle.
- Élaboration et mise en œuvre d'un processus d'appel/de révision interne.
- Suivi des noms, adresses et numéros de compte des demandeurs afin d'éviter les demandes en double.
- Le suivi des performances et des dépenses du programme et l'établissement de rapports à l'intention du distributeur conformément aux échéances et aux paramètres.
- Notifier aux prestataires de services les décisions finales concernant les demandes afin qu'ils puissent prendre les mesures qui s'imposent.
- Assurer la supervision de l'administration de l'agence d'admission, y compris la formation et le soutien continu.
- La gestion des dossiers des clients, y compris la négociation du lieu de stockage et du processus de transfert des dossiers avec les agences d'admission. Si le demandeur n'est pas éligible ou écarté, l'agence principale doit fournir des informations supplémentaires sur l'orientation vers d'autres programmes d'aide financière à l'énergie.

Agences d'accueil - LEAP et Hydro Relief

- Examiner les candidats pour déterminer s'ils sont éligibles au programme LEAP.
- Traiter les demandes, collecter les informations nécessaires, vérifier les informations relatives au demandeur auprès du prestataire de services et remplir tous les formulaires requis.
- Informer le prestataire de services que l'évaluation de l'éligibilité est en cours afin de garantir une action appropriée de la part du prestataire de services, qui peut inclure une mise en attente de la déconnexion prévue.
- Communiquer avec le demandeur concernant les demandes approuvées ou refusées.
- Le suivi des informations et l'établissement de rapports à l'intention de l'organisme chef de file afin d'étayer les rapports de l'organisme chef de file.
- Aider à la collecte de données pour l'établissement de rapports sur le programme.